

MIEUX
CONNAÎTRE LES
PROFESSIONNELS
DU TRIATHLON



OBSERVATION > Enquête

MIEUX
CONNAÎTRE
LES PROFESSIONNELS
DU TRIATHLON

Ouvrage collectif



Mieux connaître les professionnels du triathlon
[Texte imprimé], Sous la direction de Thierry Bedos.
Vallon Pont d'Arc : Pôle ressources national sports de
nature, 2017. (Enquête, n° 5)
ISBN : 979-10-92485-15-8

**PÔLE RESSOURCES NATIONAL
DES SPORTS DE NATURE**

CREPS Rhône-Alpes - BP 38
07 150 Vallon Pont d'Arc
Tél. : 04 75 88 15 24
prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
www.sportsdenature.gouv.fr

SOMMAIRE

P.4 AVANT-PROPOS

P.7 LE DÉROULEMENT
DE L'ENQUÊTE

01 LES PROFESSIONNELS DU TRIATHLON

P.10 Qui sont-ils ?

P.14 Quel est leur parcours de formation ?

P.17 Où sont-ils ?

02 L'EMPLOI DES PROFESSIONNELS DU TRIATHLON

P.20 Comment exercent-ils ?

P.22 Quels sont leur rythme et leur durée de travail ?

P.23 Quel est leur cadre de travail ?

P.24 Quels sont les publics qu'ils encadrent ?

P.26 Quelles fonctions exercent-ils et quelles sont les activités qu'ils encadrent ?

P.28 Quelles perspectives pour les professionnels ?

03 SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

P.36 LISTE DES SIGLES



AVANT-PROPOS

UNE ENQUÊTE SUR LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR DE TRIATHLON, POURQUOI ?



« Observer l'emploi et les trajectoires professionnelles des éducateurs afin d'accroître la qualité des dispositifs de formation et contribuer au développement de la pratique organisée des sports de nature est l'un des objectifs de la mission sur l'emploi et la formation confiée par le ministère en charge des sports au Pôle ressources national sports de nature.

Dans le cadre d'une réflexion collective sur le devenir des métiers de l'encadrement, les enquêtes sur le métier d'éducateur permettent de prendre connaissance de la réalité de l'encadrement sportif d'une filière professionnelle, en se focalisant sur l'emploi des éducateurs sportifs déclarés en activité. Elles apportent des données fiables et objectives, utiles aux services de l'État et aux acteurs des filières concernées pour développer, adapter, stabiliser ou rénover leur offre de pratique.

Dans le cadre d'une réflexion collective sur le devenir des métiers de l'encadrement, les enquêtes sur le métier d'éducateur permettent de prendre connaissance de la réalité de l'encadrement sportif d'une filière professionnelle, en se focalisant sur l'emploi des éducateurs sportifs déclarés en activité. Elles apportent des données fiables et objectives, utiles aux services de l'État et aux acteurs des filières concernées pour développer, adapter, stabiliser ou rénover leur offre de pratique.

La présente enquête, menée dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération française de triathlon et le Pôle ressources national sports de nature est la cinquième enquête issue des travaux d'observation des métiers de l'encadrement qualifié dans une filière d'activité.

Toutefois, elle est singulière, car pour la première fois c'est une filière quasi exclusivement fédérale qui a été étudiée. Bien qu'étant relativement jeune, la profession d'éducateur de triathlon se structure sous l'impulsion de la Fédération française de triathlon, et l'enquête révèle notamment une excellente professionnalisation de ces éducateurs, dès l'obtention de leur qualification professionnelle en triathlon. Leur réalité professionnelle est ancrée sur une très forte majorité d'intervention en milieu associatif au cours d'une saison sportive. Ces résultats viennent ainsi alimenter les stratégies volontaristes de professionnalisation de la Fédération. Les croiser avec d'autres indicateurs, relatifs aux structures employeuses notamment, sera nécessaire pour mieux appréhender l'emploi dans ce secteur.

Enfin je tiens à féliciter les cadres de la direction technique de la Fédération française de triathlon pour leur

forte implication dans la conduite de cette enquête métier, qui apporte, au-delà de la qualité des travaux fournis, une contribution active au développement maîtrisé des sports de nature. L'arrivée récente de la délégation des activités raid multisport et swimrun au sein de la Fédération française de triathlon va naturellement renforcer cette contribution. »

Thierry Bedos, responsable du Pôle ressources national sports de nature (de septembre 2007 à décembre 2016)

COMPRENDRE POUR AGIR EFFICACEMENT



Le développement rapide et continu de l'activité triathlon invite à s'interroger sur les raisons de cette croissance. En particulier pour continuer de garantir la qualité de l'offre sportive proposée aux usagers par les clubs et les organisateurs.

En novembre 2014, un temps d'échanges regroupant la « famille triathlon » a permis d'identifier certains bras de levier de cet accroissement.

Les premières conclusions indiquent une augmentation des publics spécifiques tels que les jeunes et les femmes et une volonté, de nombreux clubs, d'investir de nouvelles thématiques telle que la santé.

Le constat est également fait que les clubs qui se développent le plus, tant en matière d'effectifs que de la qualité de l'offre de pratique, sont presque tous employeurs.

La fédération doit dépasser aujourd'hui le stade unique de la formation pour investir celui de la professionnalisation, entendue comme l'accompagnement aux associations et à ses dirigeants dans :

- la mise en place des projets associatifs en cohérence avec la spécificité de leur territoire, de leur bassin de population et du plan fédéral de développement ;
- la gestion des professionnels dans un environnement complexe (fonctionnement associatif, cadres législatif et réglementaire fournis et précis, politiques publiques vastes, partenaires locaux et nationaux nombreux...);
- une dynamique de professionnalisation de la filière à travers l'animation des dispositifs gouvernementaux, les réseaux nationaux liés à l'emploi (centre de ressources du DLA, FNPSL, OPCA...), une offre de formation fédérale et d'État adaptée aux besoins des clubs, le développement d'un marché du travail dans lequel l'employabilité est renforcée.

Afin d'inscrire la dynamique de professionnalisation dans une cohérence globale nous avons décidé de mener cette enquête. Les objectifs associés à ce diagnostic sont :

- protéger l'activité des professionnels dans l'exercice d'encadrement du triathlon (obligation de déclaration et de qualification) ;
- mieux connaître le cadre d'emploi pour, le cas échéant, le faire évoluer (statut, temps de travail, parcours de professionnalisation, diplôme, fonction/mission, etc.) ;
- adapter les contenus de formation d'une part, et l'ar-

chitecture de l'offre de formation fédérale d'autre part. C'est toute la filière de formation qui doit être adaptée aux caractéristiques du marché du travail, et donc en adéquation avec les besoins des associations et de leurs projets ;

- organiser les conditions favorables au déploiement et à la mise en œuvre opérationnelle du plan de développement au cœur des territoires. Par exemple, en spécialisant une offre de diplôme professionnel au sein de l'offre globale (pratique jeune, santé...);
- impliquer les professionnels dans la dynamique du haut niveau en leur offrant des possibilités d'expertise adaptée à leur principe de réalité (contenus de formation, niveaux de formation, modalités pédagogiques). La pertinence de cette démarche tient à deux facteurs inextricablement mêlés : une connaissance de ce qui se fait sur le territoire en triathlon ainsi qu'une méthodologie et un accompagnement extérieur dans notre démarche.

Cette prise de recul nous a permis de considérer que l'analyse croisée de l'expertise d'usage des bénévoles et de la compétence de terrain des professionnels doit constituer le socle de la construction de l'offre de formation et de la professionnalisation du prochain projet fédéral, et non l'inverse. L'emploi sportif est au cœur du service rendu aux pratiquants. Les résultats de l'enquête induisent que les dirigeants de clubs restent d'abord et avant tout des pratiquants, montrent le taux très élevé de professionnels qui exercent dans les Écoles de triathlon. Ce type d'indicateur nous impose d'optimiser notre offre de formation professionnelle, par exemple, en prenant en compte les compétences des bénévoles diplômés lorsqu'ils souhaitent se professionnaliser. Aujourd'hui, il est nécessaire d'affiner cette étape en interrogeant directement les clubs sur leur besoin en « compétences métiers » d'une part, et sur l'organisation du cadre d'emploi d'autre part. C'est à cette condition que la fédération pourra continuer d'offrir aux licenciés des conditions d'accueil et de pratiques sportives de qualité.

Enfin, je souhaite remercier le ministère en charge des sports et le Pôle ressources national sports de nature pour la collaboration étroite des services qui nous aura permis de tenir un calendrier de production de cette enquête cohérent avec l'activité fédérale.

Frank Bignet, directeur technique national de la Fédération française de triathlon



ISSY
kiwami
ISSY
TRIATHLON

1

Etreux
ACTRIATHLON

mobel

4

48

Metz
athlon
Zoo
BMW
357
Training Expert

Etreux
ACTRIATHLON
mobel
Etreux
ACTRIATHLON
mobel

12

LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

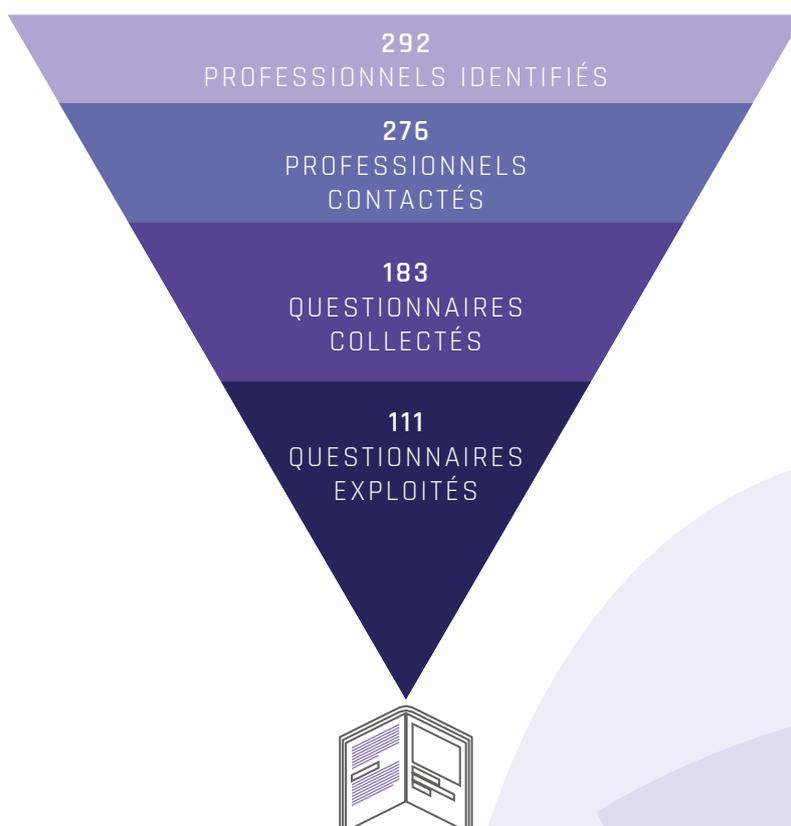
La base de données des professionnels du triathlon susceptibles d'être en activité a été élaborée à partir de deux sources : d'une part le fichier national des Éducateurs d'Activités Physiques et Sportives (EAPS) du ministère en charge des sports, et d'autre part un fichier constitué par la Fédération française de triathlon avec la participation de chacune des ligues régionales.

Sur un total de 292 professionnels ainsi identifiés, 276 ont pu être effectivement contactés par téléphone et invités par courriel à répondre au questionnaire en ligne.

À l'issue de la phase d'enquête qui s'est déroulée en juin et juillet 2016, 183 questionnaires ont été collectés après relance, soit les deux tiers de la population contactée (66,3 %).

Le premier objectif étant d'identifier les professionnels en activité et rémunérés dans le domaine du triathlon, 111 questionnaires ont été retenus.

Les résultats présentés dans ce document concernent l'échantillon de 111 professionnels du triathlon en activité.





01

LES PROFESSIONNELS DU TRIATHLON

Qui sont-ils ? **P.10**

Quel est leur parcours de formation ? **P.14**

Où sont-ils ? **P.17**



QUI SONT-ILS ?

Une majorité d'hommes, cependant les femmes sont plus présentes que dans d'autres activités

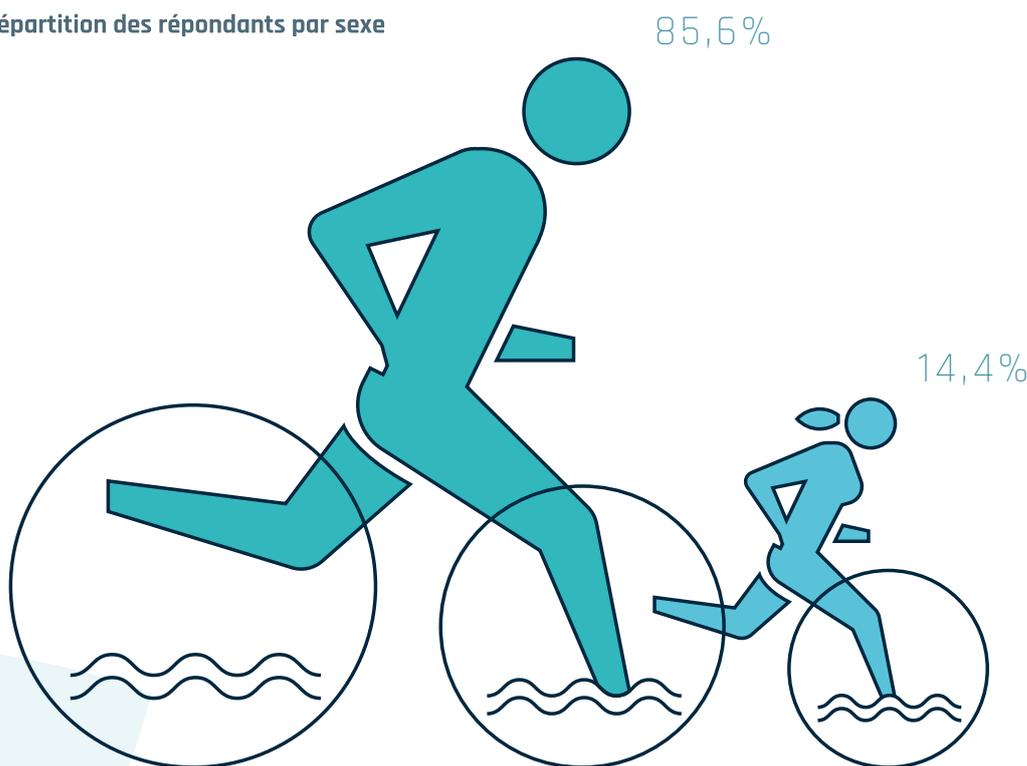
Comme souvent dans le secteur des sports de nature, les professionnels du triathlon sont majoritairement masculins. Les femmes représentent 14,4 % des professionnels du triathlon.

Ce chiffre est à mettre en parallèle avec la proportion plus grande de femmes licenciées à la Fédération française de triathlon soit 25 %¹. Pour autant, ce taux de féminisation des professionnels du triathlon est bien plus important que celui observé dans d'autres filières, pour mémoire² :

- Pêche : 2 % de professionnelles / 4 % de licenciées ;
- Cyclisme : 6 % de professionnelles / 10,3 % de licenciées ;
- Vol libre : 6 % de professionnelles / 15 % de licenciées ;
- Spéléologie : 7 % de professionnelles / 25,2 % de licenciées.

À titre comparatif, le taux de féminisation moyen des éducateurs sportifs en France est de 32 %³.

Répartition des répondants par sexe



1 : Données détaillées sur les licences en 2015. Ministère en charge des sports. www.sports.gouv.fr

2 : Toutes les enquêtes sur les métiers des professionnels des sports de nature sont publiées sur le site du réseau des sports de nature, rubrique Comprendre > Publications de l'Observatoire. www.sportsdenature.gouv.fr

3 : Atlas 2015 des éducateurs sportifs déclarés. Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, 2015. www.sportsdenature.gouv.fr

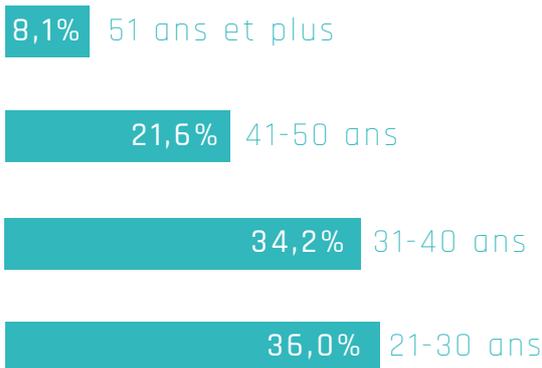
Des professionnels relativement jeunes et une faible ancienneté dans le métier

Avec un âge moyen de 35,3 ans et une proportion des plus de 50 ans de 8,1 % seulement, les professionnels du triathlon apparaissent comme une population plutôt jeune, ce chiffre étant à mettre en perspective avec l'âge moyen des licenciés triathlon qui est de 36 ans.

En parallèle, il est constaté assez logiquement une ancienneté professionnelle moyenne de 6,5 ans, près de la moitié (47,7 %) des professionnels du triathlon exerçant même depuis moins de 5 ans.

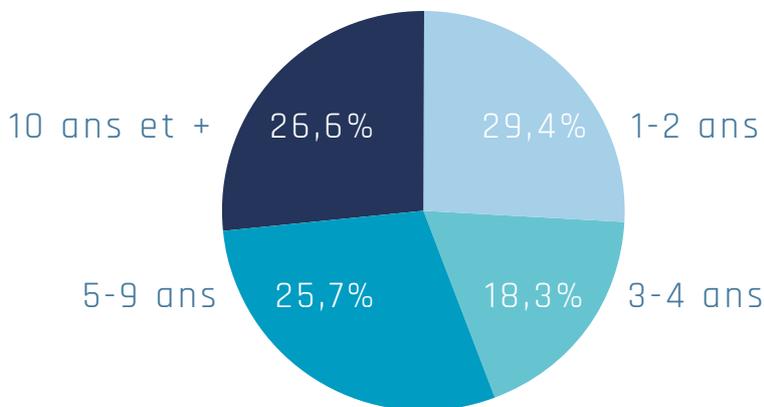
Répartition des répondants par tranches d'âges

Note de lecture : 36 % des éducateurs interrogés se situent dans la tranche d'âge des 21- 30 ans.



Ancienneté dans la profession des éducateurs du triathlon

Note de lecture : 29,4 % des éducateurs sportifs déclarent avoir une activité professionnelle en triathlon depuis un ou deux ans.

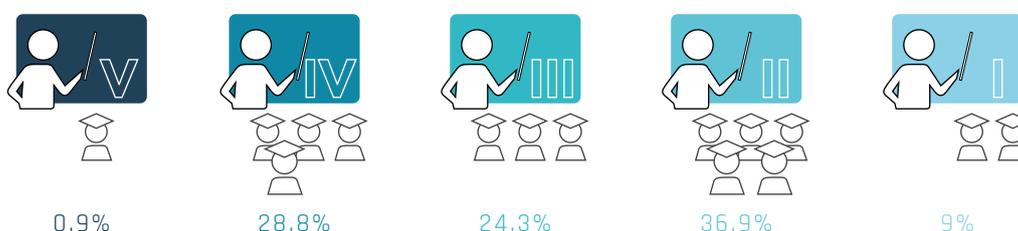


Un très bon niveau d'études

Les professionnels du triathlon se révèlent très qualifiés, plus des deux tiers (70,2 %) ont validé un niveau d'études supérieur au baccalauréat (diplômes de niveau III à I, diplômes sportifs inclus) en référence à la nomenclature des diplômes.

À titre informatif, dans l'ensemble de la population française âgée de 25 à 64 ans, seuls 30,8 % des hommes et 35,4 % des femmes détenaient un diplôme de l'enseignement supérieur en 2014⁴.

Niveau scolaire ou universitaire validé



Note de lecture : 36,9 % des éducateurs interrogés déclarent posséder un diplôme scolaire ou universitaire de niveau II (bac + 3 et bac + 4).

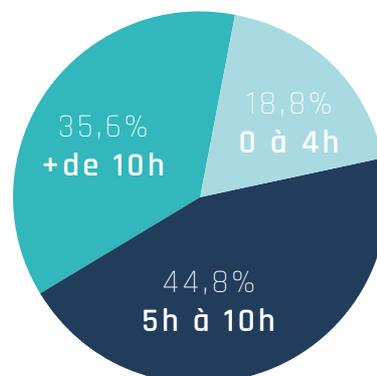
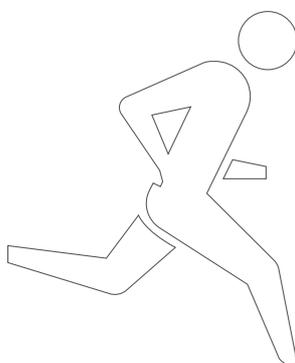
Des professionnels très sportifs

La quasi-totalité des professionnels du triathlon (90,1 %) déclare pratiquer le triathlon à titre personnel avec, pour une partie significative de ces pratiquants, un volume horaire qui s'élève à plus de 10 heures par semaine.

Deux tiers de ces professionnels ont une finalité de pratique du triathlon compétitive.

Volume hebdomadaire de pratique sportive des éducateurs en triathlon

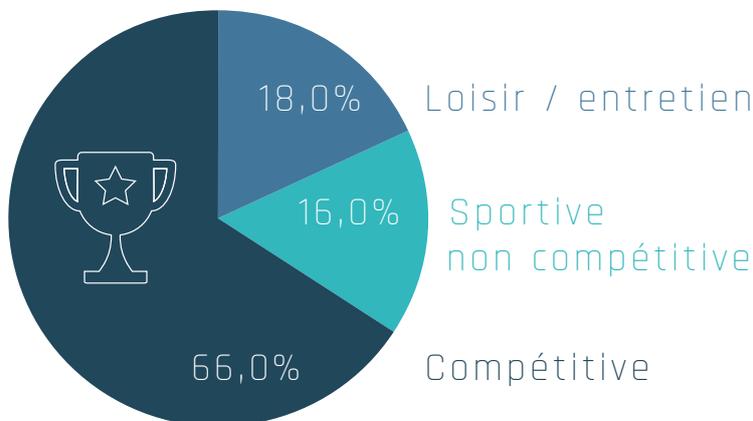
Note de lecture : 44,8 % des éducateurs sportifs en triathlon déclarent pratiquer cette discipline entre 5 et 10 heures par semaine.



4. T16F102T10 - Diplômés de l'enseignement supérieur dans l'UE en 2014. Eurostat, EU-LFS. INSEE, 2016. Tableaux de l'Économie française. www.insee.fr

Type de pratique sportive

Note de lecture : Parmi les éducateurs pratiquant à titre personnel le triathlon, 66 % le font dans une optique compétitive.



Un lien important avec la fédération

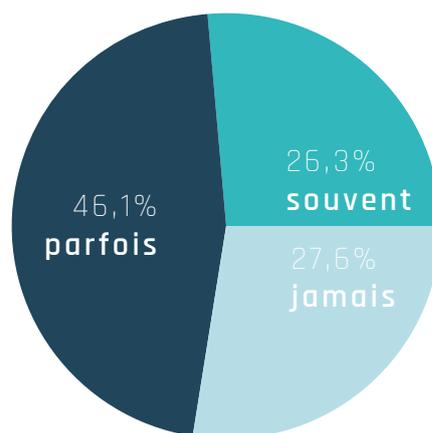
88,6 % des professionnels répondants déclarent détenir une licence à la Fédération française de triathlon.

Ils sont 72 % à intervenir en tant que bénévole dans les structures fédérales (clubs, comités départementaux, ligues, organisateurs et instances nationales).

Cela traduit une implication importante des professionnels au service de la discipline.

Interventions des professionnels en tant que bénévole

Note de lecture : 27,6 % des répondants à l'enquête déclarent ne pas être intervenus en tant qu'éducateur sportif à titre bénévole au cours des douze derniers mois.



Synthèse : Majoritairement masculins et disposant d'un très bon niveau d'études, les professionnels du triathlon sont caractérisés par leur relative jeunesse et une faible ancienneté dans le métier.

Ils restent très actifs dans leur pratique personnelle du triathlon, souvent sur un mode compétitif, et gardent un lien étroit avec la fédération par leur implication bénévole.

QUEL EST LEUR PARCOURS DE FORMATION ?

Des professionnels très largement diplômés du cursus de formation fédérale

Au total, près de 80 % des professionnels du triathlon répondants détiennent une qualification fédérale.

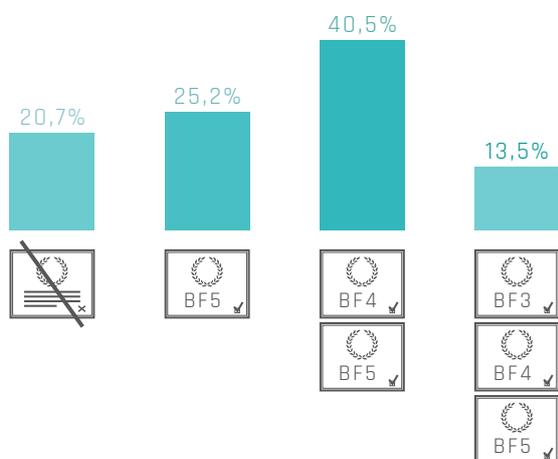
Une part importante des diplômés BF5 s'oriente vers le BF4, ce dernier ouvrant des prérogatives d'encadrement à titre professionnel, soit seul s'il a été obtenu avant août 2007, soit en association avec certains Brevets d'État

d'Éducateur Sportif (BEES) ou Brevets Professionnels de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS).

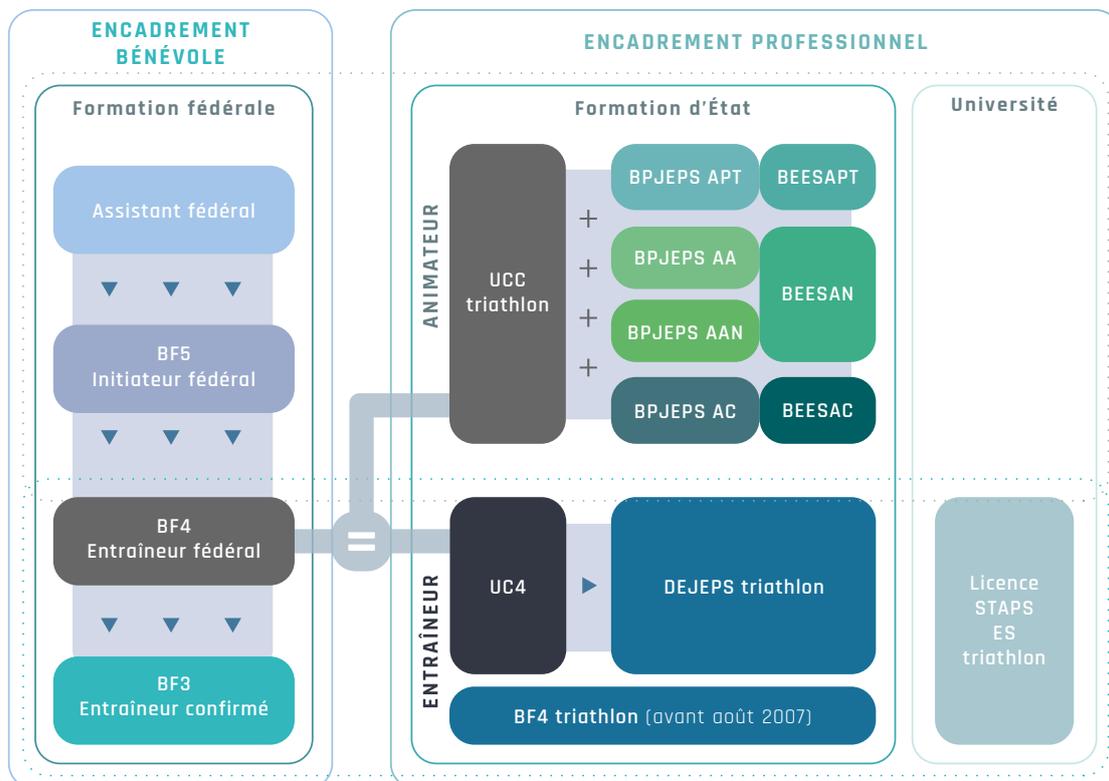
En revanche peu de professionnels titulaires du BF4 poursuivent le cursus fédéral en se formant au BF3.

Qualification fédérale détenue

Note de lecture : 20,7 % des éducateurs interrogés ont déclaré ne détenir aucun diplôme fédéral.



Filières de formations liées aux diplômes d'éducateur triathlon et passerelles entre diplômes fédéraux et d'État



Des professionnels multidiplômés dans le champ sportif

Les professionnels sont titulaires en moyenne de 2,3 diplômes du champ sportif. Seuls 26,1 % d'entre eux ne sont titulaires que d'une seule qualification professionnelle.

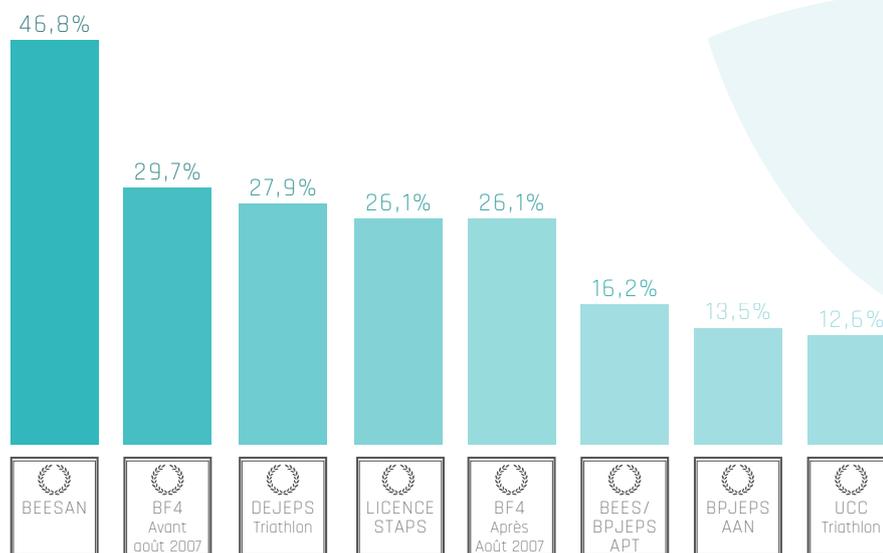
préférentiellement des diplômes tels que le DEJEPS Triathlon, la licence STAPS ou encore le BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (AAN).

Une analyse plus fine par âge tend à montrer une tendance des professionnels de moins de 35 ans à détenir

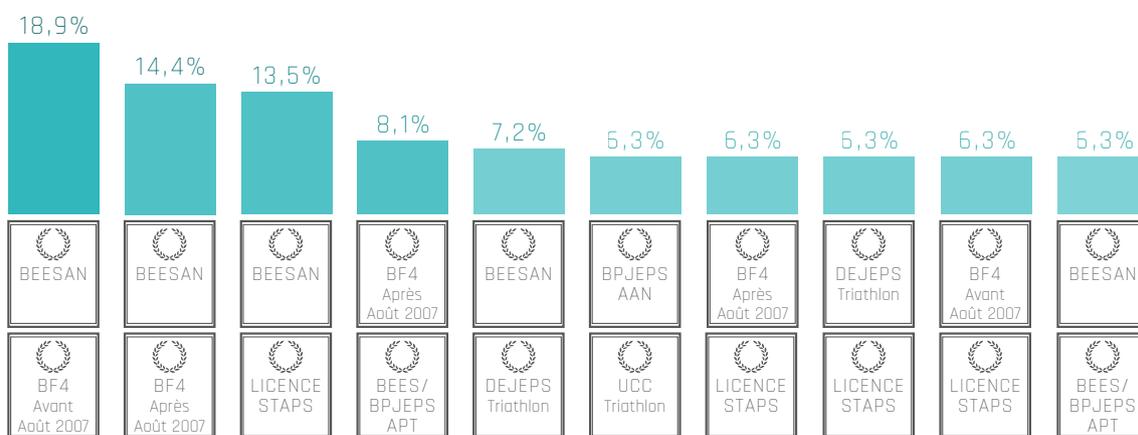
L'examen des principales combinaisons de diplômes révèle quant à lui la nette prédominance (un tiers) de la combinaison du BEESAN associé au BF4.

Qualifications professionnelles possédées dans le champ du triathlon

Note de lecture : 26,1 % des éducateurs triathlon ont déclaré être titulaire d'une licence STAPS.



Les dix principales combinaisons de diplômes sportifs en triathlon



Note de lecture : 18,9 % des éducateurs interrogés ont déclaré être titulaires d'un BEESAN et d'un diplôme fédéral BF4.

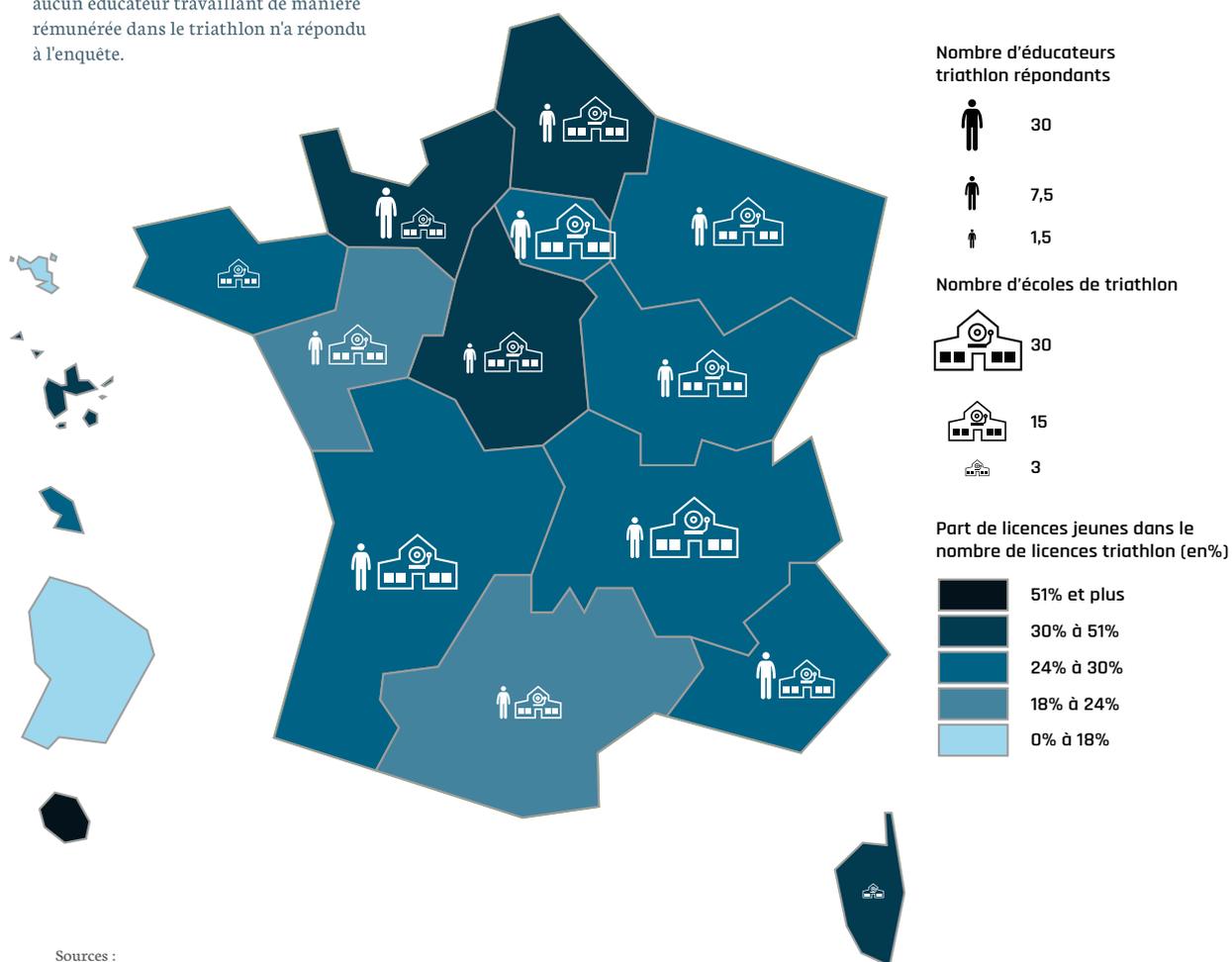


Synthèse : Il existe une grande proximité entre les cursus de formation fédérale et professionnelle dans les parcours de formation des professionnels du triathlon. Souvent multiquifiés dans le domaine sportif, un tiers d'entre eux détiennent une combinaison BEESAN plus BF4.

OÙ SONT-ILS ?

Des professionnels connectés aux clubs et aux écoles de triathlon

Note de lecture : En Corse, 35 % des licences triathlon sont des licences jeunes, il y a deux écoles de triathlon, aucun éducateur travaillant de manière rémunérée dans le triathlon n'a répondu à l'enquête.



Sources :
 Licences sportives 2015, ministère en charge des sports. www.sports.gouv.fr
 Écoles de triathlon, Fédération française de triathlon, 2016
 Éducateurs triathlon, Pôle ressources national sports de nature, 2016



02

L'EMPLOI DES PROFESSIONNELS DU TRIATHLON

Comment exercent-ils ? **P.20**

Quels sont leur rythme et leur durée de travail ? **P.22**

Quel est leur cadre de travail ? **P.23**

Quels sont les publics qu'ils encadrent ? **P.24**

Quelles fonctions exercent-ils et quelles sont les activités qu'ils encadrent ? **P.26**

Quelles perspectives pour les professionnels ? **P.28**



COMMENT EXERCENT-ILS ?

Une professionnalisation très rapide

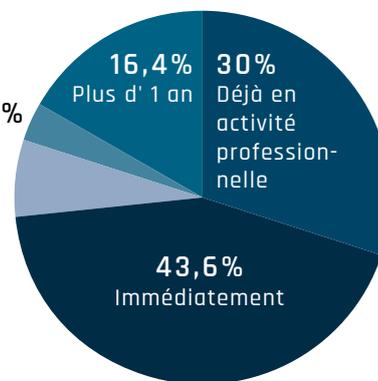
L'entrée dans le métier est rapide, car la moitié des répondants déclarent avoir commencé à travailler dans les six mois qui ont suivi l'obtention de leur diplôme. Quant aux 30 % de professionnels étant déjà en activi-

té au moment de l'obtention de leur diplôme, il s'agit vraisemblablement d'éducateurs en apprentissage, en reconversion ou en situation de mise en conformité au cadre réglementaire.

Délai entre l'obtention du diplôme principal et le début de l'activité professionnelle dans le triathlon

Note de lecture : Près de 30 % des éducateurs interrogés étaient déjà en activité professionnelle lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme principal d'encadrement du triathlon.

7 mois à 1 an 3,6%
1 à 6 mois 6,4%



Pluriactifs du sport

Plus de la moitié des répondants exercent une autre activité professionnelle en dehors du triathlon, notamment dans le domaine de la natation en tant que maître-nageur sauveteur ou éducateur sportif.

Niveau de revenu

Par ailleurs, notons pour information que deux tiers des répondants déclarent percevoir moins de 1 500 euros de revenu net mensuel, toutes ressources financières cumulées (triathlon et activités hors triathlon).

Activité professionnelle en dehors du triathlon

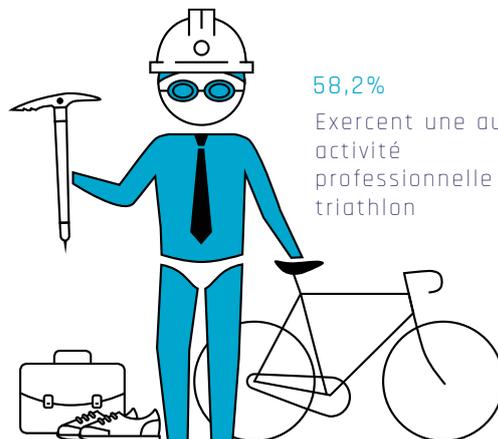
Note de lecture : 41,8 % des éducateurs interrogés travaillent exclusivement dans le champ du triathlon.

41,8%
Travaillent
exclusivement
dans le champ du
triathlon



58,2%

Exercent une autre
activité
professionnelle hors
triathlon



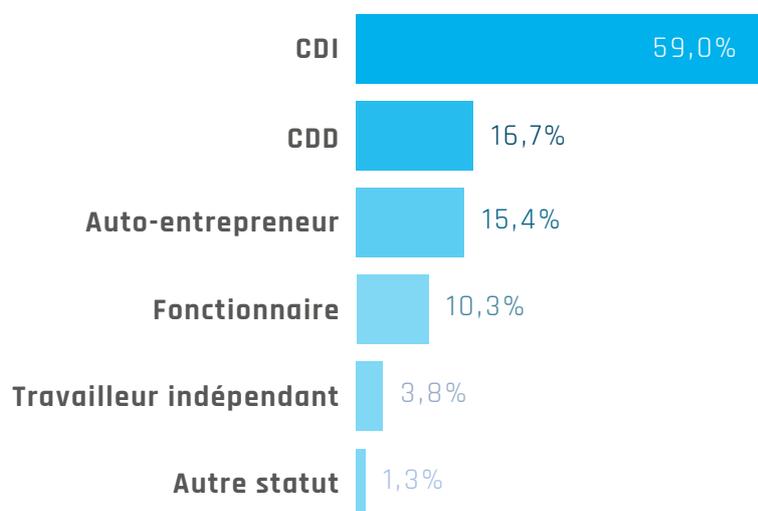
D'abord des salariés

La prédominance du statut de salarié est très marquée chez les professionnels du triathlon, marginalisant la logique de travailleur indépendant parmi les différents statuts d'exercice observés.

Statuts des professionnels du triathlon

Note de lecture : 59 % des éducateurs interrogés possèdent le statut de salarié en CDI.

Attention, plusieurs réponses sont possibles (pluriactivité).



Synthèse : Rapidement entrés dans le métier après l'obtention de leur diplôme principal, les professionnels du triathlon sont pour plus de la moitié d'entre eux pluriactifs, notamment dans le domaine de la natation, et exercent très majoritairement sous le statut de salarié.

QUELS SONT LEUR RYTHME ET LEUR DURÉE DE TRAVAIL ?

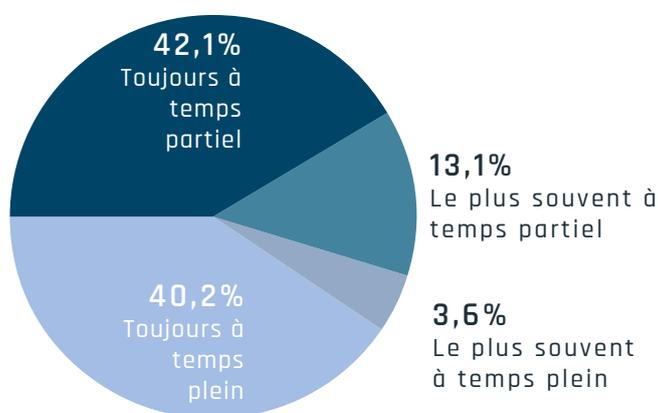
Une activité majoritairement à temps partiel

L'étude de leur temps de travail montre que plus de la moitié des professionnels (55,2 %) exercent leur activité dans le triathlon le plus souvent ou toujours à temps partiel.

Cette proportion est légèrement moindre chez les professionnels salariés (49,1 %).

Précisions sur la nature du temps de travail

Note de lecture : 42,1 % des éducateurs interrogés déclarent travailler toujours à temps partiel.



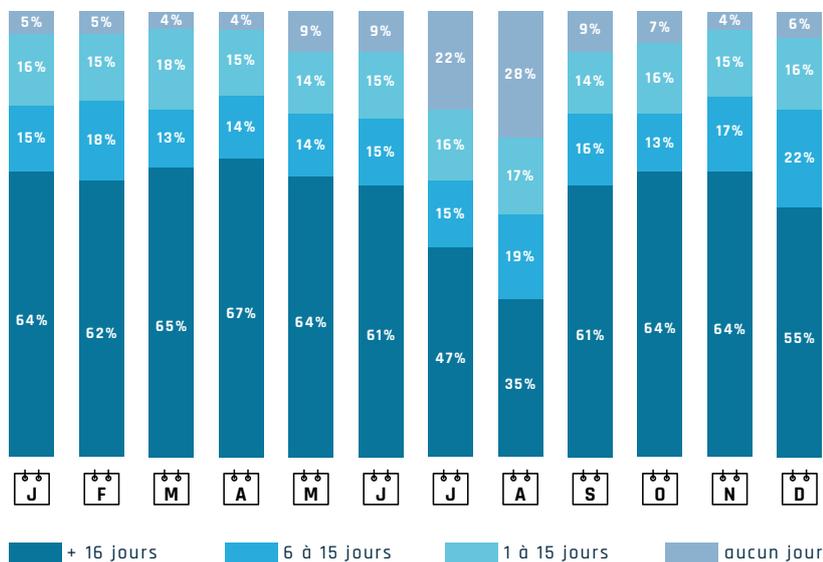
Le calendrier scolaire impose son rythme

Le rythme mensuel de travail est très nettement conditionné par l'année scolaire, avec une diminution marquée de l'activité pendant les mois de juillet et août. Cette observation est à mettre en rapport avec le

cadre d'intervention privilégié des professionnels que représentent les clubs, ainsi que les publics encadrés constitués majoritairement de mineurs (cf. page 24).

Rythme de travail en nombre de jours travaillés par mois (pourcentage des éducateurs)

Note de lecture : 35 % des éducateurs interrogés ont déclaré avoir travaillé dans le triathlon plus de 16 jours au mois d'août.



QUEL EST LEUR CADRE DE TRAVAIL ?

Les clubs comme structures d'intervention privilégiées

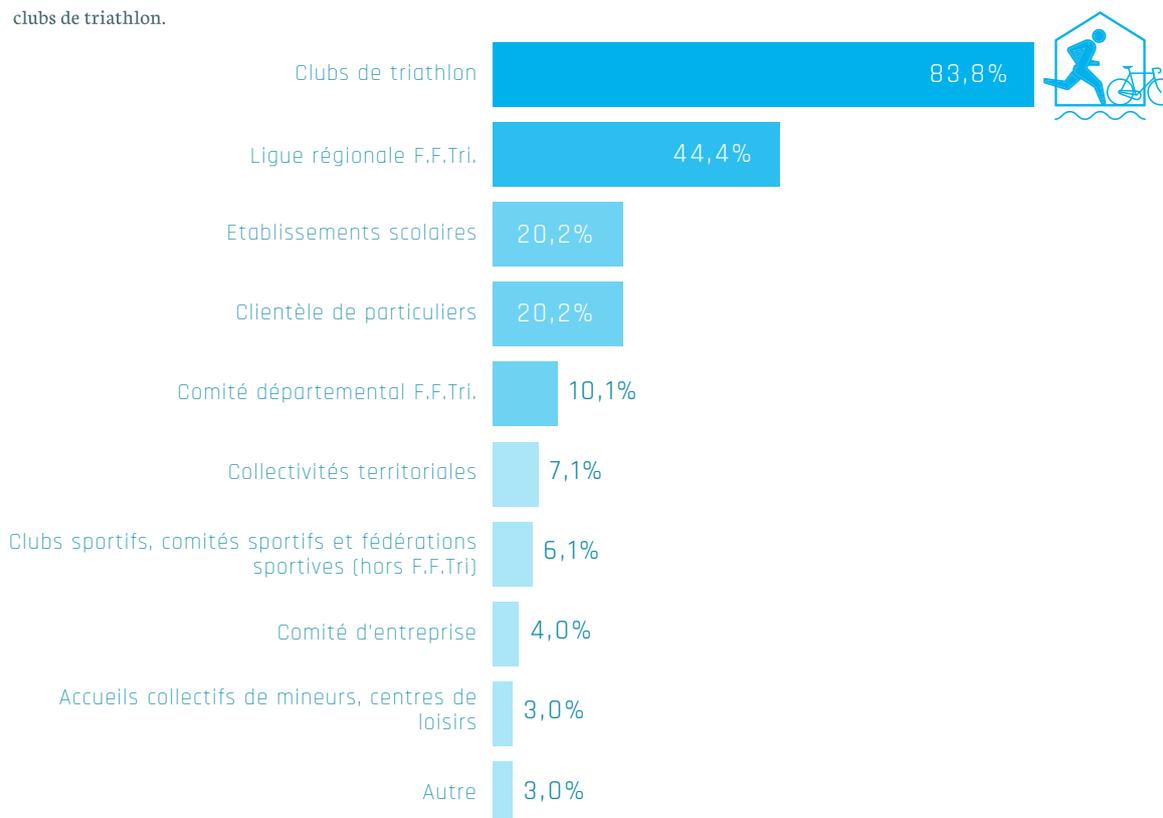
Les professionnels du triathlon exercent très largement dans les clubs de la Fédération française de triathlon.

En observant plus précisément les caractéristiques des clubs dans lesquels ils interviennent, on remarque qu'il s'agit presque majoritairement (47,0 % des professionnels) de clubs de plus de 150 licenciés⁵.

En outre, les interventions des professionnels dans des clubs de triathlon se concentrent sur ceux qui disposent d'une école de triathlon. Ils sont en effet 79,5 % à déclarer travailler dans des clubs labellisés *École de triathlon* une, deux ou trois étoiles⁶.

Types de structures d'intervention des professionnels

Note de lecture : 83,8 % des éducateurs interrogés déclarent intervenir dans des clubs de triathlon.

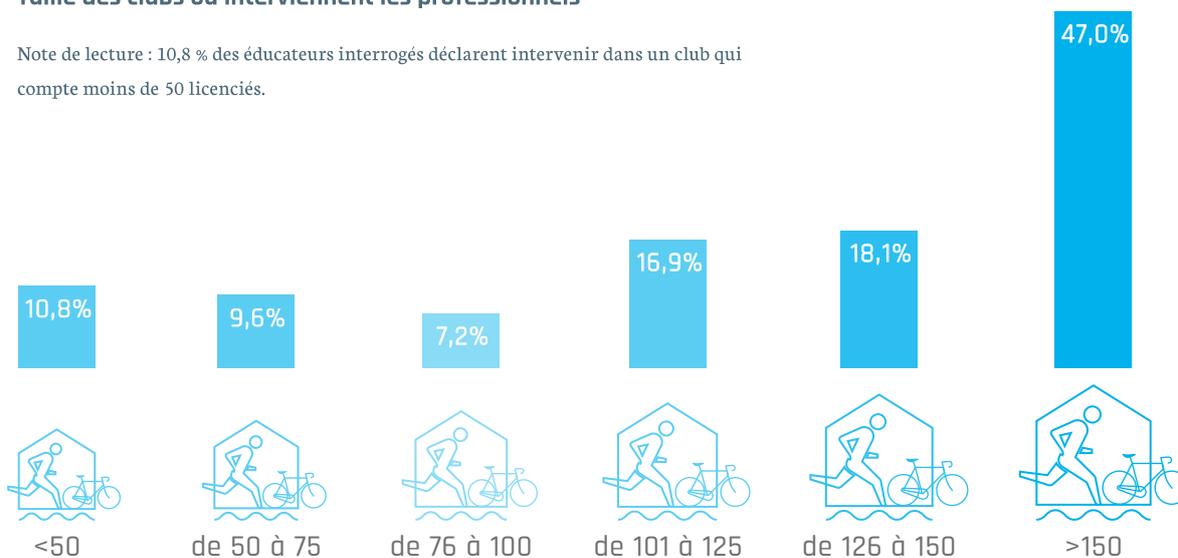


5 : À la Fédération française de triathlon, le nombre moyen de licenciés par club est proche de 65

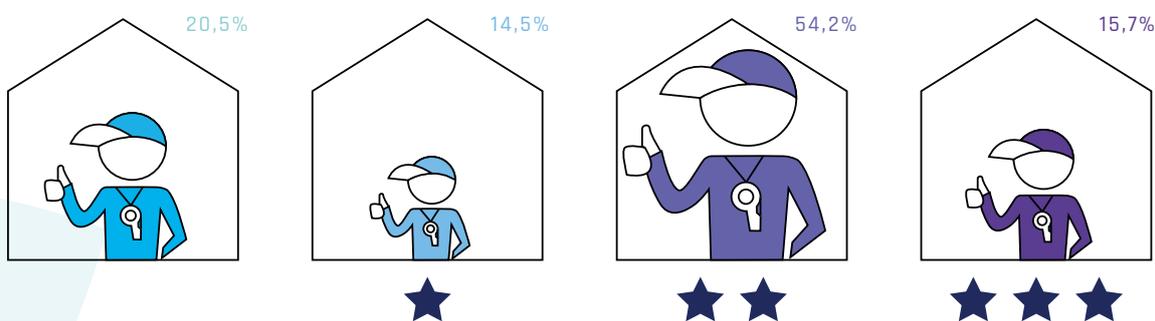
6 : À la Fédération française de triathlon, 23 % des clubs sont labellisés École de triathlon

Taille des clubs où interviennent les professionnels

Note de lecture : 10,8 % des éducateurs interrogés déclarent intervenir dans un club qui compte moins de 50 licenciés.



Labellisation des clubs où interviennent les professionnels (pourcentage des éducateurs)



Note de lecture : 54,2 % des éducateurs interrogés déclarent intervenir dans une école de triathlon labellisée par deux étoiles.

QUELS SONT LES PUBLICS QU'ILS ENCADRENT ?

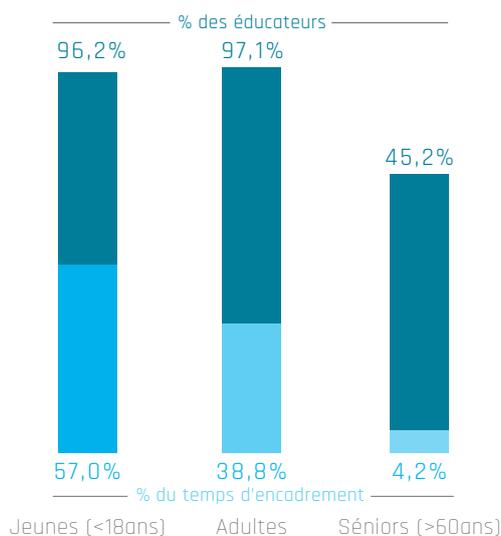
D'abord des jeunes

Les données relatives aux âges et aux types de publics encadrés confirment la forte concentration des professionnels vers les clubs labellisés *École de triathlon*.

Les mineurs représentent en effet en moyenne plus de la moitié (57 %) de leur temps d'encadrement total.

Âge des publics encadrés

Note de lecture : 96,2 % des éducateurs interrogés déclarent encadrer un public de type jeune (moins de 18 ans) et ce dernier représente 57 % du temps d'encadrement global des éducateurs triathlon.



Très nette prédominance de pratiquants en clubs

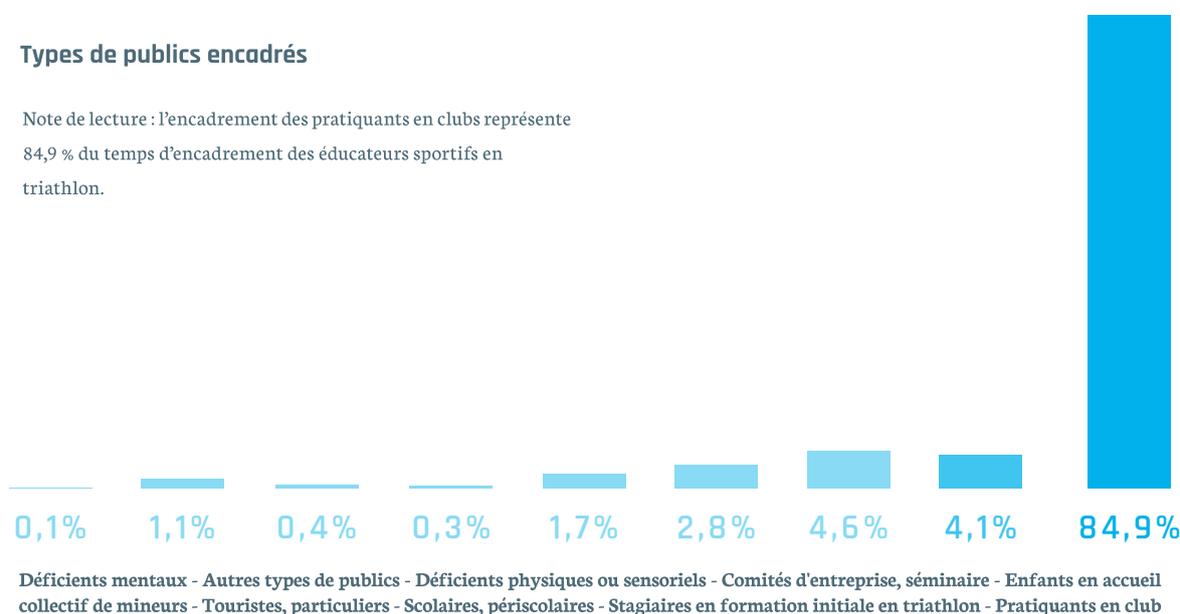
La majeure partie (84,9 %) du temps de travail des professionnels passé en encadrement l'est auprès de pratiquants en club. Cette donnée tranche nettement avec ce qui a pu être constaté dans d'autres filières professionnelles des sports de nature pour lesquelles l'activité s'exerce plus souvent dans une offre de loisirs

auprès de clientèles touristiques et de particuliers.

La part de clientèle composée de touristes et de particuliers constatée ici est très faible et vraisemblablement plus relative à du coaching sportif pour des particuliers qu'à des prestations réalisées dans un contexte touristique.

Types de publics encadrés

Note de lecture : l'encadrement des pratiquants en clubs représente 84,9 % du temps d'encadrement des éducateurs sportifs en triathlon.



Synthèse : Le travail des professionnels du triathlon reste une activité exercée majoritairement à temps partiel, marquée par une baisse sensible pendant les mois des vacances scolaires d'été. Ce rythme de travail qui échappe à la logique touristique fréquemment rencontrée dans les sports de nature est à relier au fait que les professionnels travaillent essentiellement auprès de publics jeunes, dans des clubs labellisés *École de triathlon*.

QUELLES FONCTIONS EXERCENT-ILS ET QUELLES SONT LES ACTIVITÉS QU'ILS ENCADRENT ?

L'encadrement sportif comme fonction principale

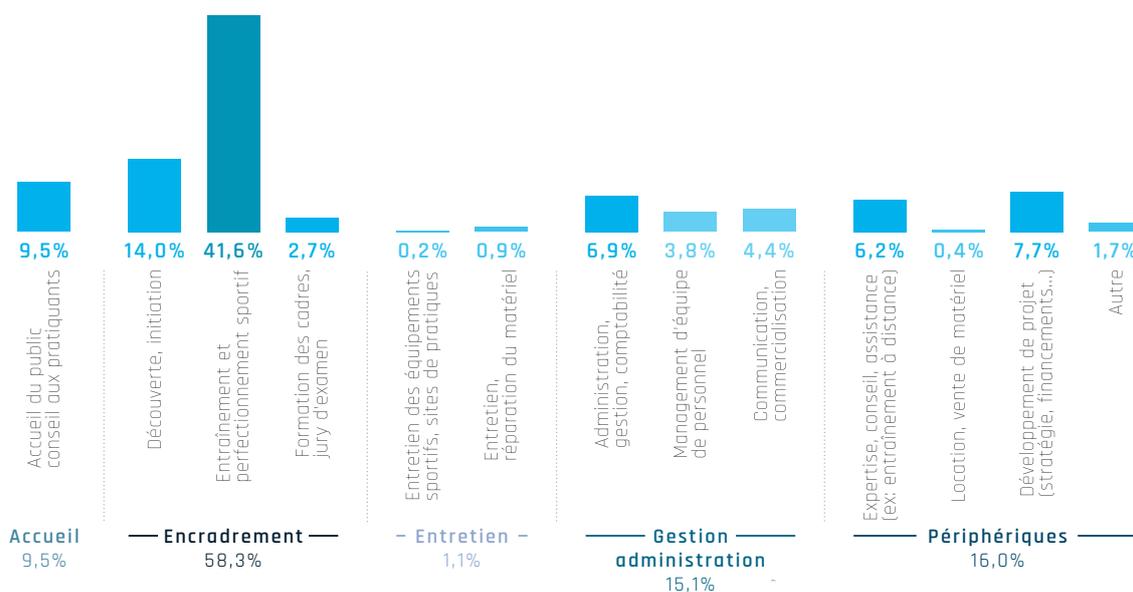
Près des deux tiers du temps de travail des professionnels sont consacrés à des fonctions assimilables à de l'encadrement en face-à-face pédagogique.

L'importance de la fonction « entraînement et perfectionnement sportif » parmi les répondants (92,8 %) confirme la place essentielle que prend la performance sportive dans l'activité d'encadrement.

Notons que le regroupement des temps consacrés aux diverses fonctions administratives ou commerciales et de gestion de projet représente tout de même en moyenne près d'un quart (22,8 %) du temps de travail total des professionnels. Ceci appelle une complémentarité dans la logique de formation en matière de « compétences métier ».

Fonctions exercées par les éducateurs du triathlon

Note de lecture : le développement de projet représente en moyenne 7,7 % du temps de travail des éducateurs sportifs en triathlon.



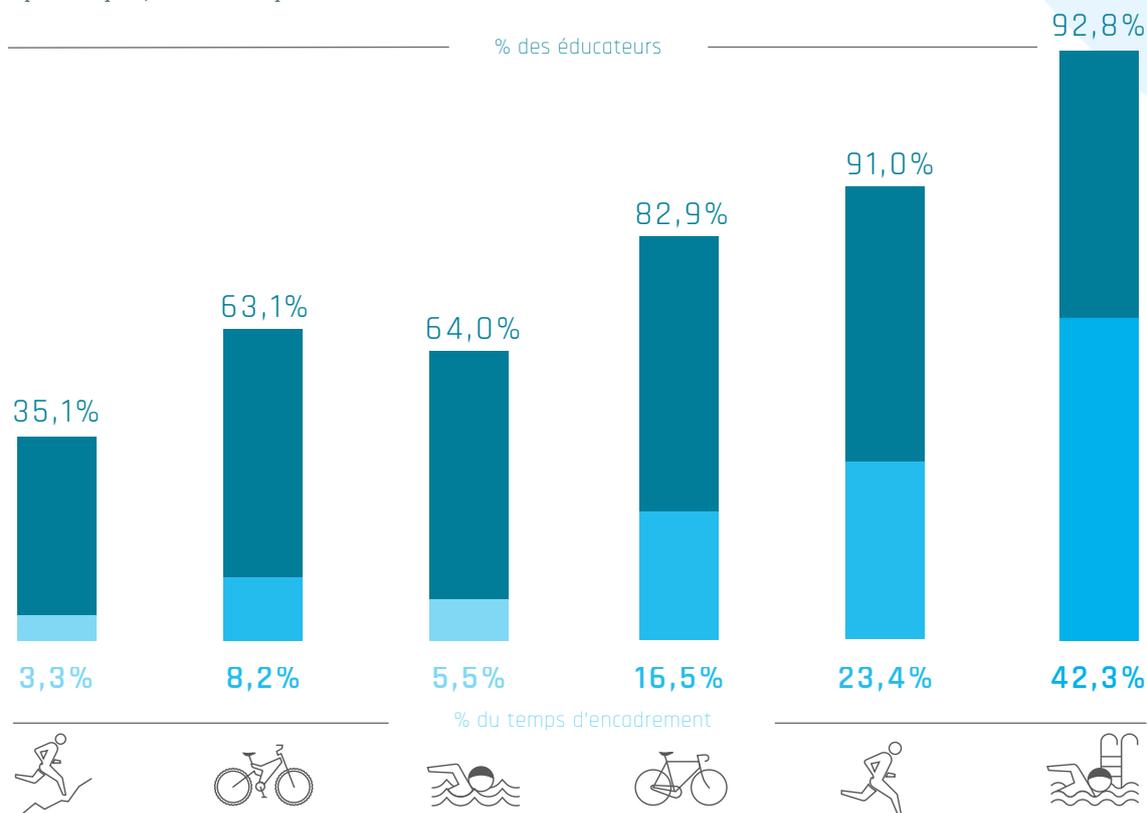
Les activités aquatiques en piscine occupent une part importante des activités encadrées

La quasi-totalité des répondants (92,8 %) consacrent 42,3 % de leur temps de travail à l'encadrement des activités aquatiques en piscine. Ces dernières constituent

ainsi le socle de l'activité et des savoir-faire des professionnels du triathlon.

Activités encadrées par les éducateurs

Note de lecture : 63,1 % des éducateurs interrogés ont déclaré encadrer du VTT mais l'activité ne représente que 8,2 % de leur temps d'encadrement.



Synthèse : Le temps de travail des professionnels du triathlon est en majorité consacré au face-à-face pédagogique et plus particulièrement autour des activités aquatiques en piscine.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PROFESSIONNELS ?

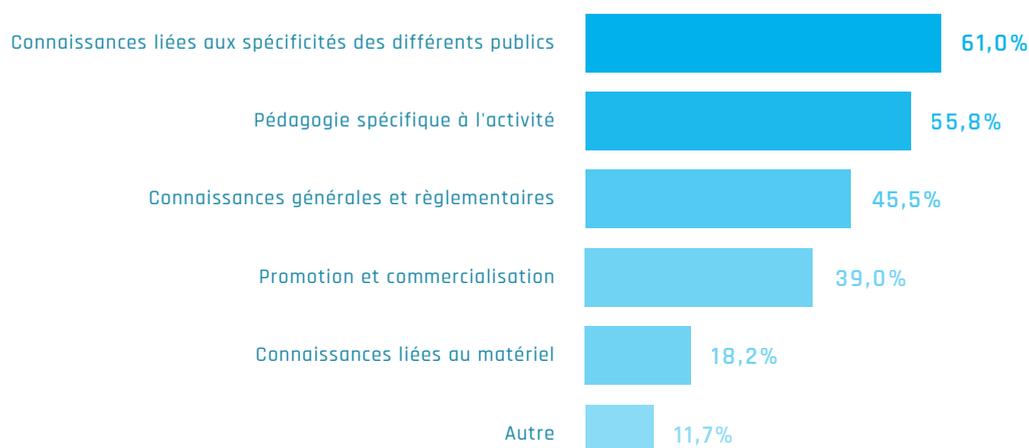
Des besoins en formation continue

70 % des professionnels souhaitent avoir accès à de la formation continue afin d'améliorer leurs interventions ou de diversifier leur activité professionnelle dans le secteur du triathlon.

Parmi les thématiques citées, la priorité des besoins en

formation cible les connaissances des différents publics et la pédagogie des activités du triathlon chez respectivement 61 % et 55 % des professionnels souhaitant suivre une formation continue.

Souhaits des thématiques à aborder en formation continue (en pourcentage des professionnels souhaitant se former).



Note de lecture : 45,5 des éducateurs interrogés ayant exprimé le besoin de se former ont déclaré vouloir aborder en formation la thématique des connaissances générales et règlementaires



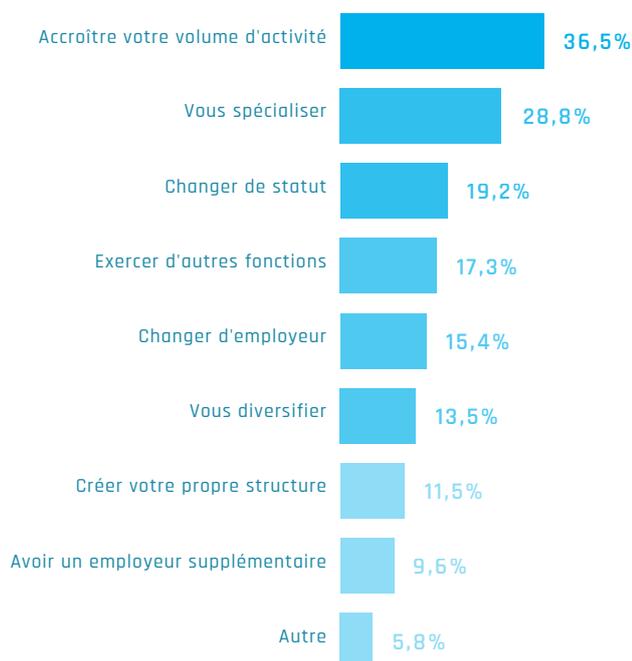
Des souhaits d'évolution clairement identifiés

Près d'un éducateur sur deux souhaite faire évoluer son activité professionnelle. La plupart d'entre eux souhaitent accentuer leur intervention dans le triathlon notamment en augmentant leur volume d'activité (36,5 %) ou encore en se spécialisant (28,8 %) dans

les secteurs du triathlon (diversité des publics, niveau de connaissances techniques...). Néanmoins, 5 % des professionnels expriment une volonté d'arrêter leur activité dans le triathlon.

Souhaits d'évolution des professionnels (en pourcentage des professionnels ayant exprimé un besoin d'évoluer)

Note de lecture : 36,5 % des éducateurs interrogés ayant exprimé un besoin d'évoluer ont déclaré vouloir accroître leur volume d'activité.



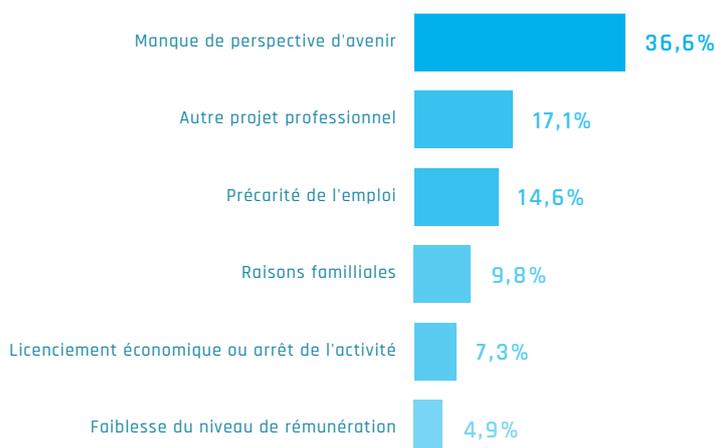
Les raisons de l'arrêt de l'activité

Parmi les principales raisons évoquées par ceux ayant déjà cessé leur activité, on relève notamment le manque de perspective d'avenir dans le secteur (36,6%), devant le

choix d'un autre projet professionnel (17,1 %) et la précarité de l'emploi (14,6 %).

Les raisons de l'arrêt de l'activité (en pourcentage des professionnels ayant arrêté leur activité)

Note de lecture : 14,6 % des éducateurs ayant arrêté leur activité ont évoqué la précarité de l'emploi comme raison d'arrêt de leur activité.





03

SYNTHÈSE ET
PERSPECTIVES



La professionnalisation de la filière représente aujourd'hui un enjeu majeur pour le développement de la discipline. C'est donc avec un intérêt particulier que la Fédération française de triathlon, le Pôle ressources national sports de nature du ministère en charge des sports et leurs principaux partenaires, ont conduit l'enquête sur le métier d'éducateur sportif en triathlon.

Celle-ci avait pour objectif de recueillir des informations précises sur le profil de ces éducateurs sportifs et la réalité d'exercice de leur métier. Cette photographie nous permet de mesurer les effets des actions menées jusqu'alors dans les domaines de l'emploi et de la formation. Elle doit ainsi nous permettre d'optimiser la politique de la prochaine olympiade dans ce domaine.

À ce titre, le comité de pilotage se réjouit de la forte mobilisation qu'a suscitée cette enquête. En effet, l'implication importante des professionnels du triathlon traduit l'intérêt que ces derniers portent à ce projet et permet également de disposer de données fiables et représentatives de l'ensemble de la filière. Cela démontre également la proximité relationnelle existante entre les professionnels et la Fédération française de triathlon.

Le document intitulé *Mieux connaître les professionnels du triathlon* présente les principaux résultats compilés et analysés dans le cadre de l'enquête.

Parmi les grandes tendances que nous pouvons tirer de cette étude nous constatons au niveau du profil des éducateurs :

- une forte proportion d'éducateurs titulaires du BEESAN très souvent associé au BF4 triathlon ;
- un niveau de qualification relativement élevé ;
- une proximité importante entre les professionnels et la Fédération française de triathlon (pratiquant, licencié, bénévole et diplômé fédéral).

Au-delà de ces caractéristiques liées au profil des éducateurs, cette étude permet d'apporter des connaissances ciblées sur l'exercice de leur métier. Ainsi elle révèle que les professionnels sont :

- très majoritairement salariés des clubs affiliés à la Fédération française de triathlon (et principalement des clubs labellisés *École de triathlon*) ;
- majoritairement à temps partiel ;
- majoritairement dans une situation de cumul d'emplois.

Pour ce dernier point, il s'avère que les autres activités professionnelles exercées par les éducateurs en dehors du champ du triathlon sont quasiment exclusivement réalisées dans le secteur des activités physiques et sportives et plus particulièrement celles liées au milieu aquatique. Le croisement de ces informations avec d'autres données collectées liées à la précarité de l'emploi doit nous interroger sur la problématique de pérennisation de l'emploi dans sa dimension de double qualification d'une part, et économique d'autre part (plan de financement, groupement d'employeurs, etc.). En complément de ces précisions sur le cadre d'intervention, l'éclairage sur l'exercice du métier permet d'identifier que les professionnels consacrent en moyenne :

- près de deux tiers de leur temps de travail en face-à-face pédagogique (notamment dans le domaine de l'entraînement) ;
- plus de la moitié de leur temps d'encadrement à un public de mineurs.

Ces constats mettent en lumière les enjeux de demain. Ils doivent permettre de mieux appréhender les actions à conduire par l'ensemble des acteurs concernés pour faciliter la professionnalisation de la filière.

Ainsi pour répondre à cet objectif, la Fédération et ses partenaires envisagent de :

- poursuivre les actions de sécurisation des professionnels au regard des obligations de qualification et de déclaration ;
- identifier de manière plus précise et plus objective les « besoins métiers », les contraintes et les modèles économiques des employeurs (principalement les clubs) grâce à une « enquête structure » qui sera réalisée au cours de l'année 2017 ;
- renforcer l'employabilité des titulaires du DEJEPS Triathlon en leur permettant d'accéder au titre de MNS, par exemple via l'obtention du CS Sauvetage et secours en milieu aquatique ;
- poser la question de la pertinence de cette double qualification (MNS - Educateur triathlon) qui nécessite une organisation optimale en matière d'ingénierie de formation (notamment le ruban pédagogique et le calendrier de formation) ;
- renforcer la démarche existante d'accompagnement des dirigeants employeurs afin de favoriser les conditions de maintien de l'emploi dans leur association (responsabilité employeur, outils de gestion des salariés, connaissance du cadre réglementaire, plan de financement pluriannuel, mobilisation des différents partenaires locaux sur l'accompagnement de l'emploi, etc.) ;
- rénover l'offre de formation des éducateurs en matière de structuration, architecture et contenus, en tenant compte de la réalité du métier, des besoins identifiés auprès des employeurs via l'enquête structure à venir et de l'évolution de l'offre sportive dans les clubs (santé, raid, swimrun, pratique jeune, paratriathlon, etc.).

Parions que la synergie qui a permis l'élaboration et la mise en œuvre il y a deux ans d'un plan de professionnalisation au sein de la Fédération française de triathlon, ainsi que la réalisation de cette enquête sur le métier des professionnels du triathlon permettent de répondre aux enjeux de structuration et développement qui s'offrent à nous.

Le comité de pilotage de l'étude

LISTE DES SIGLES

AAN : Activités Aquatiques et de la Natation
AC : Activités du Cyclisme
APT : Activités Physiques pour Tous
BEES : Brevet d'État d'Éducateur Sportif
BEESAN : BEES des Activités de la Natation
BF3 : Brevet Fédéral Entraîneur Triathlon confirmé
BF4 : Brevet Fédéral Entraîneur Triathlon
BF5 : Brevet Fédéral Initiateur Triathlon
BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
CS SSMA : Certificat de Spécialisation Sauvetage et Secours en Milieu Aquatique
DEJEPS : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
DLA : Dispositif Local d'Accompagnement
EAPS : Éducateur des Activités Physiques et Sportives
FNPSL : Fédération Nationale Profession Sport et Loisirs
Licence ES : Licence Entraînement Sportif
MNS : Maître-Nageur Sauveteur
OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé
STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
UCC : Unité Capitalisable Complémentaire

MENTIONS DE RESPONSABILITÉS

Directeur de la publication

Thierry Bedos (Pôle ressources national sports de nature)

Comité de pilotage

Alexandre Dodu (Fédération française de triathlon), Paul Lalire (Fédération française de triathlon), Aziz Chlieh (Pôle ressources national sports de nature), David Mangel, Sébastien Libicz, Delphine Laborde, Stéphane Zimmer, Laurent Massias (Fédération française de triathlon), Jérémie Garric (personne qualifiée, DEJEPS Triathlon), Marion Laurent (Pôle ressources national sports de nature)

Réalisation

Aziz Chlieh, Alexandre Dodu, Paul Lalire, coordination

Christophe Reveret (Versant Sud), rédaction

Émilie Lemaistre (Pôle ressources national sports de nature), Gérard Honnorat (Fédération française de triathlon), relecture

Suivi éditorial

Émilie Lemaistre (Pôle ressources national sports de nature)

Conception graphique et mise en page

Guillaume & Laurie - www.guillaumelaurie.com

Réalisation de l'étude

Montage et déploiement du questionnaire, cartographie : Marion Laurent

Traitement et analyse des données : Paul Lalire, Alexandre Dodu

Conseil statistique : Éric Maurence Consultants

Remerciements

La Fédération française de triathlon et le Pôle ressources national sports de nature remercient les professionnels qui ont répondu à ces questions et donnent ainsi à voir, à travers ce document, la réalité de leur filière.

Crédits photographiques

Tous droits réservés : Triathlète Magazine, Fédération française de triathlon

ACL Imprimerie
55 Rue de Tartary, 07200 Aubenas
Dépôt légal · mars 2017





www.sportsdenature.gouv.fr